



hermenches Magazine



No 04 - Septembre 2021

Manifestations 2021

- **29 octobre**
Soirée raclette, Abbaye
- **05 novembre**
Soirée afterwork, Jeunesse
Tir à la corde, Jeunesse
- **06 novembre**
Tournois de Volley, Jeunesse
Souper fajitas, Jeunesse

Agenda 2021

29 septembre 2021

Conseil Général

Taille des haies

Nous nous permettons de rappeler que les haies doivent être **RÉGULIÈREMENT** taillées. Elles ne doivent pas être plantées à moins de 1 mètre du domaine public et la hauteur maximale est fixée à 2 mètres (60 centimètres, si la visibilité doit être maintenue).

Les branches qui dépassent la limite du domaine privé doivent être coupées (*art. 8 et 9 du Règlement d'application de la loi sur les routes*).

En cas de non exécution de ces travaux, la Municipalité peut les faire exécuter au frais du propriétaire (*art. 59 de la loi sur les routes*).

En vous remerciant pour votre compréhension.

La Municipalité



A LOUER

Places de parc à louer

Nous vous informons que la Municipalité met à disposition des places à l'emplacement de la Villa communale et des places au Clos du Riau.

Pour tous renseignements, merci de bien vouloir prendre contact avec M. Eric Roussel (079/572.34.53), Municipal responsable.

La Municipalité

Le premier Conseil Général d'Hermenches pour la nouvelle législature 2021-2026 aura lieu

le mercredi 29 septembre prochain, à 20h00, au Battoir

Seules les personnes assermentées lors de la séance d'installation des autorités communales du 04 mai 2021 recevront une convocation. L'ordre du jour sera affiché au pilier public.

Nous vous informons que toutes les citoyennes et tous les citoyens bénéficiant des droits civiques peuvent se faire assermenter pour siéger au Conseil Général.

LE CONSEIL GÉNÉRAL est l'organe législatif, autorité délibérant de la Commune.

Il dispose notamment des compétences suivantes :

- contrôle de la gestion de la Commune
- approbation du budget, des comptes et de l'arrêté d'imposition
- ratification des règlements et statuts des associations intercommunales
- adoption des plans directeurs et des plans d'affectations communaux

Il oriente la politique menée par la Municipalité et valide les grands projets communaux.

Nous vous encourageons à participer à la vie locale et politique de notre Commune et serions ravis de vous rencontrer lors de nos prochaines séances.

Le bureau du conseil reste à disposition pour tout renseignement complémentaire et vous présente ses meilleures salutations.

⇒ Président du Conseil Général
Monsieur Jean-Luc Danalet
jean-luc.danalet@hermenches.ch

⇒ Vice-Président du Conseil Général
Monsieur André Rod
andre.rod@hermenches.ch

⇒ Secrétaire du Conseil Général
Madame Laetitia Déglon
laetitia.deglon@hermenches.ch

Le Bureau du Conseil Général

Pressoir

Etant donné qu'il y a peu de fruits au village, nous vous informons que le pressoir communal ne sera pas mis en fonction cette année.

En vous remerciant pour votre compréhension.

La Municipalité



Le culte de l'enfance

Les enfants se rencontreront aux dates suivantes, au Collège, à la salle du Rez-de-chaussée.

- ⇒ 01er octobre 2021
- ⇒ 05 novembre 2021
- ⇒ 03 décembre 2021
- ⇒ 21 janvier 2022
- ⇒ 04 mars 2022
- ⇒ 06 mai 2022

- ⇒ 04 juin 2022 AU REFUGE, AVEC LES ENFANTS ET LES PARENTS

Pour de plus amples informations, Madame Marlène Rod-Trauffler, reste à votre entière disposition.

La Municipalité

Location de nos salles, battoir ou refuge

SALLES DU COLLÈGE

Pour une meilleure gestion, nous vous remercions de bien vouloir annoncer à l'avance vos réservations.

Pour ce faire, vous trouverez un « calendrier » sur la porte de la salle du Rez-de-chaussée ainsi que sur celle de l'étage (salle du Conseil) que vous pouvez compléter.

Votre demande peut également être transmise par e-mail, à notre secrétaire : admin@hermenches.ch

BATTOIR/REFUGE

Les demandes de location doivent être déposées via le site internet de la Commune, onglet « pratique », puis « réservation » : www.hermenches.ch

Pour une meilleure gestion des réservations, merci d'anticiper votre demande de location.

La Municipalité



SDIS Haute-Broye

SERVICE DE DÉFENSE CONTRE L'INCENDIE ET DE SECOURS

Du 25 août au 15 septembre, les pompiers ont effectué une série de 4 exercices dans notre Collège. Le port d'appareil respiratoire et les techniques d'évacuations des fumées ont pu être entraînées dans notre bâtiment.

Nous remercions les riverains pour leur collaboration et surtout ces femmes et hommes qui s'engagent et s'entraînent pour notre sécurité. Comme chaque année, cet automne verra une nouvelle campagne de recrutement pour les gens motivés à découvrir des horizons nouveaux et variés et de vivre une aventure humaine passionnante au profit de la population.

www.sdis-hautebroye.ch



La Municipalité

Soirée raclette

le vendredi 29 octobre 2021, au Battoir

La société de l'Abbaye vous invite à une soirée raclette.

Pour permettre une soirée la plus conviviale possible et respecter les règles en vigueur, l'accès au Battoir sera limité aux possesseurs d'un pass sanitaire (accompagné d'une pièce d'identité) et ceci pour les personnes âgées de 16 ans et plus (accès sans pass pour les moins de 16 ans).

Le comité de l'Abbaye se réjouit de vous y retrouver nombreux. N'hésitez pas à en faire de la publicité !

L'Abbaye d'Hermenches

Soirée Mexicaine

le vendredi 05 novembre 2021
le samedi 06 novembre 2021

VENDREDI :

Dès 18h00 Soirée afterwork, au caveau
Dès 19h00 Inscriptions pour le tournoi de tir à la corde
Début du tournoi, à 20h00

SAMEDI :

Après-midi Tournoi de volley, à Moudon
Dès 19h00 Souper fajitas à gogo, salade et dessert (Frs. 30.– par personne / Frs. 15.– pour les enfants jusqu'à 15 ans)
Dès 22h00 Ouverture du caveau

Un fajitas est un met de cuisine tex-dex, constitué d'une galette de pain pliée, remplie de viande de bœuf ou de poulet, de crudités diverses (salade, tomates, avocats, oignons, etc) et de condiments.

Nous nous permettons de relever qu'il est possible que le pass-covid soit demandé.

Plus amples informations seront communiquées en temps voulu.

La Jeunesse d'Hermenches



Nonagénaire
Joyeux anniversaire !

Madame Giuseppina Dervey

12.09.2021

Heures d'ouverture du bureau communal

⇒ LUNDI
sur rendez-vous

⇒ JEUDI
de 10h30 à 13h00



Nous nous permettons de vous informer que certaines annonces administratives peuvent être effectuées directement via notre site internet :

www.hermenches.ch
(onglet « officiel », « contrôle des habitants », puis « guichet virtuel »)

Bien-entendu, notre secrétaire reste à disposition, soit par e-mail admin@hermenches.ch ou par téléphone au 021/905.63.70.

La Municipalité

Déchèterie

Nouvel horaire dès le 01.11.2021

Mercredi 13h30 - 15h00

Samedi 09h30 - 11h30

